



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 21/17112022

**OBJET : MUTATION FONCIERE : CESSION EN
REGULARISATION D'OCCUPATION DES
PARCELLES CX 1149p-1150p (CX 2703 ET 2707)**

Présents :	28
Procurations :	05
Votants :	33
Abstentions :	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance
Bruno DOMEN

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjointes : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION née LATCHIMY Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{ème} Adjointe) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. CODARBOX Jacky (Conseiller)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

AFFAIRE N° 21/17112022**MUTATION FONCIERE : CESSION EN REGULARISATION D'OCCUPATION DES PARCELLES CX 1149p-1150p (CX 2703 et 2707)***Direction Aménagement et Développement / Foncier***Le Maire expose :**

A la liquidation de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SOBEPRE-GRAND-FOND, la Commune de Saint-Leu est devenue propriétaire en 2016 de différentes parcelles empiétées qui sont situées dans le lotissement SOBEPRE à Grand-Fond.

C'est dans ce cadre que Madame LUDOVIC Marie Anise a demandé à la Ville de régulariser son occupation sur les parcelles communales cadastrées CX 1149p-1150p situées dans ce lotissement.

Le document d'arpentage réalisé par le cabinet du géomètre PALACIOS, fait ressortir les emprises occupées par Madame LUDOVIC Marie Anise.

Parcelles mères	Nouvelles parcelles	Surfaces indicatives	Surfaces cadastrales
CX 1149	CX 2703	663 m ²	662 m ²
CX 1150	CX 2707	71 m ²	67 m ²
Surfaces totales		734 m²	729 m²

Après consultation du service des Domaines, il a été proposé à Madame LUDOVIC Marie Anise d'acquérir les parcelles CX 2703 et 2707 au prix de 161 700 € HT. Ce prix correspond au prix fixé par le service des Domaines auquel une marge de 10 % a été ajoutée.

Les frais de géomètres d'un montant total de 708,40 € TTC seront supportés par l'acquéreur.

Par mail du 5 octobre 2022, Madame LUDOVIC Marie Anise a fait part de son accord de principe et a demandé une réduction de 10 % par rapport au prix proposé. Ainsi, en tenant compte de sa demande, le nouveau prix de cession est de 145 530 € sans taxes.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- De céder, à Madame LUDOVIC Marie Anise, les parcelles CX 2703 et 2707 au prix de 145 530,00 € HT, auquel il sera rajouté les frais de géomètre de 708,40 € TTC, soit un montant total de 146 238,40 € (hors frais notariaux restant à la charge de l'acquéreur) ;
- D'autoriser le Maire ou l'élue(e) déléguée(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

